

La Fondation PhiTrust de l'Institut de France

Abrutée à l'Institut de France, la Fondation PhiTrust est dédiée au financement et à l'accompagnement de projets philanthropiques dans les secteurs de la solidarité, de la santé, de la culture, de l'éducation, de l'environnement et de la recherche en Europe et dans le monde. Les projets sont sélectionnés par un comité technique, puis soumis au conseil d'administration de la Fondation.

> Son objectif

Identifier, financer et accompagner des projets philanthropiques de qualité. Assurer l'efficacité des actions menées en termes d'impact social et environnemental.

> Une approche innovante

La Fondation PhiTrust fonde sa sélection sur des méthodes d'analyse développées par PhiTrust. Celles-ci sont issues du monde du capital risque traditionnel, et permettent d'identifier, de sélectionner et d'accompagner à moyen terme les projets philanthropiques les plus performants, portés par des équipes reconnues.

> Des ressources ouvertes

Sa vocation est de recevoir des dons, legs ou tout autre revenu et de les affecter aux projets sélectionnés. Le statut de fondation abritée permet d'être éligible aux dons au titre de la loi Tepas. 95 % de votre don vont directement au projet, 5 % couvrent les frais administratifs de l'Institut de France.

Loi Tepas



PhiTrust Fondation

Grâce à la loi Tepas
financez nos projets
philanthropiques

Contact



Florence Goudchaux

florence.goudchaux@phitrust.com

Olivier de Guerre

olivier.deguerre@phitrust.com

Tél. : +33 (0)1 55 35 07 55 - 41, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
www.phitrust.com

Plusieurs projets
à fort potentiel
attendent vos dons !

“La loi Tepas encourage-t-elle le développement de projets philanthropiques ?”

La loi TEPAS du 1^{er} août 2007 propose aux contribuables assujettis à l'ISF de bénéficier **d'une réduction de leur ISF** d'un montant égal à 75 % des dons effectués aux Fondations et organismes d'intérêt général, et ce jusqu'à 50 000 € par an.

Les dons à la Fondation PhiTrust effectués **avant le 14 Juin 2010** donnent droit à cette réduction d'impôt et à la délivrance d'un reçu fiscal.

“Je paie 20 000 € d'ISF. Comment participer à votre programme ?”

Tout simplement en consacrant une partie de votre impôt à la Fondation PhiTrust, qui affectera votre don aux projets que son Conseil d'Administration aura retenus. Vous faites un chèque de 10 000 €, par exemple, à la Fondation. Vous recevez le reçu fiscal correspondant qui vous permet de déduire 7 500 € du montant de votre ISF.

“Pourrai-je suivre les projets que j'ai financés ?”

Oui, le site internet PhiTrust assure un compte rendu semestriel de l'activité de chaque projet et s'engage à en présenter les résultats lors des rencontres annuelles de la philanthropie, en présence des donateurs et porteurs de projets. Les comptes rendus et les fiches-projet seront disponibles pour les donateurs sur Internet.

“ En somme, la loi Tepas m'offre la possibilité de déduire de mon ISF 75 % des dons que je fais à la Fondation PhiTrust dans la limite de 50 000 € ! ”

Impact et performance

La méthode PhiTrust

- Nous sélectionnons les projets à l'aide d'une méthodologie spécialement conçue par PhiTrust pour identifier les projets philanthropiques à plus fort potentiel.
- Nos projets sont portés par des associations, ONG, fondations expérimentées, ayant fait la preuve de leur rigueur et de leur efficacité sur le terrain.
- Ils présentent un véritable progrès social et/ou environnemental.
- L'objectif de chaque projet est clairement identifié lors de son financement.
- Nous accompagnons chaque projet dans son développement et nous en mesurons régulièrement l'impact.

Nos projets solidaires attendent vos dons

Quelques exemples de projets sélectionnés par PhiTrust depuis 2004 :

- **Une bagagerie à Paris destinée aux SDF**, ouverte matin et soir tous les jours de l'année. Cette initiative menée par les habitants du quartier avec les SDF favorise la mobilité et l'insertion des SDF.
- **Insertion de handicapés psychiques** dans une entreprise de reconditionnement informatique : une initiative originale pour un parcours professionnel adapté.
- **Sélection et accompagnement d'entrepreneurs sociaux** en France et en Europe : un modèle efficace qui a déjà soutenu avec succès 1 700 entrepreneurs sociaux dans le monde.
- **Micro-entreprises agricoles** : installation et formation des populations rurales les plus pauvres au Cambodge et au Niger. Financement de micro-entreprises agricoles permettant aux familles d'accéder à une autonomie financière.
- **Préservation de l'environnement et prévention des crises alimentaires** au Sahel : une expertise de trente ans dans les projets de développement sur place.
- **Amélioration de la condition des personnes en situation d'exclusion** dans les grandes métropoles mondiales. Diffusion de la méthode et des principes appliqués en France avec succès depuis 20 ans.
- **Médecins de campagne en Afrique** : installation et financement de réseaux de médecins de campagne au Bénin. Une réponse au chômage des médecins africains et à la sous-médicalisation des campagnes. Action déjà menée au Mali et à Madagascar.